



Cautio personnel d'un dirigeant sarl sur un credit bail

Par **Madaz06**, le **06/03/2016** à **17:02**

Bonjour Maitre Dem,

J.etais dirigeant d'une eurl de transport je me suis porte caution personnel sur un camion en credit bail, ma societe a connu d'importants problemes financiers n.ayant pas pu faire face au loyer mensuel la bpc a me poursuit personnellement, n'ayant pas ete averti (je n'ai pas assiste a l'audience du tribunal de commerce qui m'a condamne au paiement de la somme 77000 euros plus indemnite d'occupation mensuel, aujourd'hui j'ai ma maison qui a ete mise en hypothec et la bpc a en demande la vente. Le camion est toujours chez moi et inutilise dans la mesure ou la societe a ete mise en location. Mais personne n'est venu le chercher et je ne comprends pas pourquoi il n'a pas ete mis en vente.

Pouvez vous m'indiquer si juridiquement il y a possibilite de me defendre ou c'est trop tard.

En vous remerciant d'avance de votre retour.